



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 23 juin 2022

Question n° 16 de M. Henri Klunge, déposée le 7 décembre 2021 « Quel est le pourcentage de perte de culture pour l'année 2021 de chaque domaine de la ville de Lausanne ? Quel est le pourcentage de perte de culture moyen en 2021 dans les régions où la ville a des domaines ? »

Rappel

L'année 2021 a été dure pour les vignerons suisses. Qu'en est-il pour les vignobles de la ville de Lausanne.

Les vendanges 2021 sont maintenant finies dans toutes les régions du canton. Cette année a été marquée par une météo capricieuse amenant grêle, mildiou et oïdium.

Toutes les régions ont eu leurs problèmes et leurs pertes, au point que rares sont les domaines qui ont pu atteindre leurs quotas de production cette année.

Dès lors, il est permis de penser que les vignobles de la ville ont aussi été touchés. C'est pourquoi je pose les questions suivantes et remercie la Municipalité pour ses réponses.

Réponse de la Municipalité

Question 1 : « Quel est le pourcentage de perte de culture pour l'année 2021 de chaque domaine de la ville de Lausanne ? »

En Lavaux, la production 2021 est la suivante:

- pour le Clos des Moines et le Clos des Abbayes en appellation Dézaley, il a été récolté 40'680 kg. La baisse de production représente 35% de la moyenne sur les cinq derniers millésimes ;
- pour le Domaine du Burignon en appellation St-Saphorin, il a été récolté 42'434 kg, représentant une diminution de 3% de la moyenne des cinq derniers millésimes.

A La Côte, la production 2021 est la suivante :

- à Château Rochefort sur l'appellation Allaman, il a été récolté 18'525 kg, représentant une baisse de production de 19% de la moyenne des cinq derniers millésimes ;
- à l'Abbaye de Mont sur l'appellation Mont-sur-Rolle, il a été récolté 63'214 kg, soit une diminution de 33% de la moyenne sur cinq ans. En Lavaux, la baisse de production est liée à la pression du mildiou qui a été exceptionnelle en 2021.

A La Côte, les vignes ont subi des pertes liées à la coulure (mauvaise fécondation) et au mildiou. Les producteurs en culture biologique ont été particulièrement touchés, les produits autorisés étant lessivables et non systémiques.

Question 2 : « Quel est le pourcentage de perte de culture moyen en 2021 dans les régions où la ville a des domaines ? »

Il n'est pas possible d'obtenir des chiffres précis pour répondre à cette question, le Canton ne donnant pas de résultats par région. Il est néanmoins possible de répondre ainsi :

- le vignoble de Lavaux a été fortement impacté par le gel, la coulure et le mildiou. Certains domaines ont perdu jusqu'à 90% de leur production, d'autres parlent d'une diminution de 15 à -30% de récolte ;
- il n'est pas possible de comparer la production des vignobles de la Côte, du fait des spécificités suivantes: production bio, fort taux de remplacement (surgreffage), surfaces importantes en raisins rouges nécessitant des charges en raisins moins élevées afin d'assurer la qualité ;
- un document de la Confédération « Vendange historiquement basse en 2021 » (<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-87503.html>) démontre une baisse de récolte au niveau suisse de 36%.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Henri Klunge.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 23 juin 2022.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

